Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic ESP-X

Fiche de Données de Sécurité

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2020/878
Date d'émission: 13-8-2020 Date de révision: 23-8-2021 Remplace la fiche: 29-10-2020 version: 1.2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange

Nom du produit : Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic ESP-X

Code du produit : 05000ESP-X

Type de produit : Autres huiles de moteur, de boîte de vitesses et de lubrification.

Groupe de produits : Mélange

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Catégorie d'usage principal : Utilisation professionnelle,Utilisation par les consommateurs,Utilisation industrielle

Spec. d'usage industriel/professionnel : Utilisation non dispersive
Utilisé dans des systèmes clos

Catégorie fonction ou usage : Lubrifiants et additifs

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

MPM International Oil Company
Cyclotronweg 1
2629 HN Delft Delft - Nederland
T +31 (0)15 2514030
support@mpmoil.nl - www.mpmoil.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : +31 (0)15 2514030 (08.00 - 17.00 GMT+1)

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence	Commentaire
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Militaire Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussels	+32 70 245 245	Toutes les questions urgentes concernant une intoxication: 070 245 245 (gratuit, 24/7), si pas accessible 02 264 96 30 (tarif normal)
France	Centre Antipoison et de Toxicovigilance de Angers C.H.U	4, rue Larrey 49033 Angers Cedex 9	+33 2 41 48 21 21	

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Phrases EUH : EUH208 - Contient Tris(alkyle ramifié)borate. Peut produire une réaction allergique.
EUH210 - Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Remarques : Huile minérale hautement raffinée, contient <3% (p / p) d'extrait de DMSO, selon IP346

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Huile de base - non spécifiée	(N° CAS) 64742-54-7 (N° CE) 265-157-1 (N° Index) 649-467-00-8 (N° REACH) 01-2119484627-25	≥ 25 – ≤ 50	Asp. Tox. 1, H304
Reaction products of benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched)	(N° CAS) 36878-20-3 (N° CE) 253-249-4 (N° REACH) 01-2119488911-28	≥ 1 – ≤ 2,4	Aquatic Chronic 4, H413
masse de réaction d'isomères de: 3-(3,5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate de C7-9-alkyle	(N° CAS) 125643-61-0 (N° CE) 406-040-9 (N° Index) 607-530-00-7 (N° REACH) 01-0000015551-76	≥ 1 – ≤ 2,4	Aquatic Chronic 4, H413
Zinc (O,O,O',O'-tetrakis(1,3-dimethylbutyl)bis(phosphorodithioate)	(N° CAS) 2215-35-2 (N° CE) 218-679-9 (N° REACH) 01-2119953275-34	≥ 0,1 – ≤ 0,99	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 2, H411
Acide benzoïque, dérivés 2-hydroxy-, mono-alkyle en C> 13, sels de calcium (2: 1)	(N° CAS) 83846-43-9 (N° CE) 281-018-8 (N° Index) 281-018-8 (N° REACH) 01-2119968558-17	≥ 0,1 – ≤ 0,99	Skin Irrit. 2, H315 Eye Irrit. 2, H319
Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts	(N° CAS) 84605-29-8 (N° CE) 283-392-8 (N° REACH) 01-2119493626-26	≥ 0,1 – ≤ 0,49	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 Aquatic Chronic 2, H411
Tris(alkyle ramifié)borate	(N° CE) 806-750-2 (N° REACH) 01-21200079516-48	≥ 0,01 – ≤ 0,24	Skin Sens. 1B, H317

Limites de concentration spécifiques:

Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques
Zinc (O,O,O',O'-tetrakis(1,3-dimethylbutyl)bis(phosphorodithioate)	(N° CAS) 2215-35-2 (N° CE) 218-679-9 (N° REACH) 01-2119953275-34	(10 <C ≤ 100) Eye Dam. 1, H318
Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts	(N° CAS) 84605-29-8 (N° CE) 283-392-8 (N° REACH) 01-2119493626-26	(6,25 ≤C < 100) Skin Irrit. 2, H315 (10 ≤C < 12,5) Eye Irrit. 2, H319 (12,5 ≤C < 100) Eye Dam. 1, H318

Texte intégral des mentions H et EUH : voir rubrique 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Après inhalation : Pas nécessaire.

Après contact avec la peau : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.

Après contact oculaire : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.

Après ingestion : NE PAS faire vomir. Rincer la bouche à l'eau. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Après inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.

Après contact avec la peau : Non considéré comme particulièrement dangereux au contact de la peau dans des conditions normales d'utilisation.

Après contact oculaire : Non considéré comme particulièrement dangereux pour les yeux dans des conditions normales d'utilisation.

Après ingestion : Non considéré comme particulièrement dangereux à l'ingestion dans des conditions normales d'utilisation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée, poudre, mousse et CO_2.

Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie	: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Instructions de lutte contre l'incendie	: Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non-secouristes

Equipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

6.1.2. Pour les secouristes

Equipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	: Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.
Procédés de nettoyage	: Détergent. Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant.
Autres informations	: Les épandages peuvent être glissants. Utiliser des récipients de rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Dangers supplémentaires lors du traitement	: Eviter toute exposition inutile. Une ventilation générale et extractive du local est habituellement requise.
Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
Température de manipulation	: < 40 °C
Mesures d'hygiène	: Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques	: Stocker dans un récipient fermé.
Température de stockage	: ≤ 40 °C
Lieu de stockage	: Conserver dans un endroit sec et bien ventilé.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic ESP-X

Belgique	Nom local	Huiles minérales (brouillards) # Olie (minerale-; nevel)
Belgique	Limit value [mg/m³]	5 mg/m³
Belgique	Short time value [mg/m³]	10 mg/m³
Belgique	Référence réglementaire	Koninklijk besluit/Arrêté royal 02/09/2018

Indications complémentaires : Sur la base de l'ACGIH TLV, une concentration de 5 mg/m3 oilspray (TWA, 8 heures journée de travail) est recommandé

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipement de protection individuelle:

Gants. Lunettes de sécurité.

Protection des mains:

Gants de protection

Type	matériel	Perméation	Epaisseur (mm)	Pénétration	Norme
Gants	Caoutchouc nitrile (NBR), Caoutchouc chloroprène (CR)	6 (> 480 minutes)	> 0,4		EN ISO 374

Protection oculaire:
Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:
Aucun vêtement spécial ou protection de la peau n'est recommandé dans les conditions normales d'utilisation

Protection des voies respiratoires:
Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate

Symbole(s) de l'équipement de protection individuelle:

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Aspect	: Liquide huileux.
Couleur	: Ambré.
Odeur	: Caractéristique.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: > 230 °C @ ASTM D92
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Densité	: 850 kg/m³ @ 15°C
Solubilité	: Produit peu soluble, restant en surface des eaux.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 67 mm²/s @ 40°C
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucun(es) dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales d'emploi.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Pas de flamme nue, pas d'étincelles et ne pas fumer.

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant puissant. Acides et bases.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun(es) dans des conditions normales.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale) : Non classé
Toxicité aiguë (cutanée) : Non classé
Toxicité aiguë (Inhalation) : Non classé

Huile de base - non spécifiée (64742-54-7)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel

Reaction products of benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched) (36878-20-3)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/m³ (méthode OCDE 401)
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg (méthode OCDE 402)

masse de réaction d'isomères de: 3-(3,5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate de C7-9-alkyle (125643-61-0)	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg OECD 401
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg OECD 402

Zinc (O,O,O',O'-tetrakis(1,3-dimethylbutyl)bis(phosphorodithioate) (2215-35-2)	
DL50 orale rat	2230 mg/kg OECD 401

Acide benzoïque, dérivés 2-hydroxy-, mono-alkyle en C> 13, sels de calcium (2: 1) (83846-43-9)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel OECD 401
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg de poids corporel OECD 402

Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts (84605-29-8)	
DL50 orale rat	3150 mg/kg OECD 401
DL50 cutanée rat	> 2002 mg/kg OECD 402
CL50 Inhalation - Rat	> 2,3 mg/l/4h OECD 403

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé
Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé

Huile de base - non spécifiée (64742-54-7)	
LOAEL (oral, rat, 90 jours)	125 mg/kg de poids corporel

Zinc (O,O,O',O'-tetrakis(1,3-dimethylbutyl)bis(phosphorodithioate) (2215-35-2)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	160 mg/kg de poids corporel OECD 422

Acide benzoïque, dérivés 2-hydroxy-, mono-alkyle en C> 13, sels de calcium (2: 1) (83846-43-9)	
NOAEL (oral, rat, 90 jours)	150 mg/kg de poids corporel OECD 407

Danger par aspiration : Non classé

Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic ESP-X	
Viscosité, cinématique	67 mm²/s @ 40°C

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dangers pour le milieu aquatique, à court terme (aiguë) : Non classé

Dangers pour le milieu aquatique, à long terme (chronique) : Non classé

Reaction products of benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched) (36878-20-3)	
CL50 poisson 1	100 mg/l OECD 203 (Danio rerio @96h)
CE50 Daphnie 1	> 100 mg/l OECD 202 (Daphnia magna @48h)
CE50 autres organismes aquatiques 1	> 100 mg/l OECD 201 (Desmodesmus subspicatus @72h)

masse de réaction d'isomères de: 3-(3,5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate de C7-9-alkyle (125643-61-0)	
CL50 poisson 1	> 74 mg/l OECD 203, (Danio rerio, 96h)
CE50 Daphnie 1	> 100 mg/l OECD 202, (Daphnia magna, 24h)
CE50 72h - Algues [1]	> 3 mg/l > 3 mg/l OECD 201, (Desmodesmus subspicatus, 72h)

Zinc (O,O,O',O'-tetrakis(1,3-dimethylbutyl)bis(phosphorodithioate) (2215-35-2)	
CL50 poisson 1	4,5 mg/l (Oncorhynchus mykiss)
CL50 poissons 2	46 mg/l (Cyprinodon variegatus)
CE50 Daphnie 1	23 mg/l
CE50 72h - Algues [1]	21 mg/l
NOEC (chronique)	0,4 mg/l
NOEC chronique poisson	1,8 mg/l OECD 203
NOEC chronique crustacé	0,8 (0,4 – 0,8) mg/l
NOEC chronique algues	10 mg/l
NOEC (acute)	1.8 mg/l OECD 203 (Oncorhynchus mykiss)

Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts (84605-29-8)	
CL50 poisson 1	4,5 mg/l OECD 203 (Oncorhunchus mykiss)
CE50 Daphnie 1	23 mg/l OECD 202 (Daphnia magna)
CE50 72h - Algues [1]	21 mg/l OECD 201 (Desmodesmus subspicatus)
NOEC (aigu)	1,8 mg/l @4d - Oncorhynchus mykiss
NOEC chronique crustacé	0,4 mg/l @21d OECD 211 (Daphna magna)

Tris(alkyle ramifié)borate	
CL50 poisson 1	1,3 mg/l
CE50 Daphnie 1	2,6 mg/l
CE50 72h - Algues [1]	9 mg/l
NOEC chronique crustacé	1,9 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Motor Oil 5W-30 Premium Synthetic ESP-X	
Persistance et dégradabilité	Insoluble dans l'eau, donc très peu biodégradable.

Reaction products of benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched) (36878-20-3)	
Biodégradation	1 % @28d

masse de réaction d'isomères de: 3-(3,5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate de C7-9-alkyle (125643-61-0)	
Persistance et dégradabilité	Le produit n' est pas biodégradable.

Zinc (O,O,O',O'-tetrakis(1,3-dimethylbutyl)bis(phosphorodithioate) (2215-35-2)	
Persistance et dégradabilité	Non facilement biodégradable.
Biodégradation	1,5 % @28d

Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts (84605-29-8)	
Biodégradation	1,5 % @28d OECD TG 301 B

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Reaction products of benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched) (36878-20-3)	
Log Pow	> 7,6
Potentiel de bioaccumulation	Potentiel de bioaccumulation.

masse de réaction d'isomères de: 3-(3,5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate de C7-9-alkyle (125643-61-0)	
FBC poissons 1	260 OECD 305 (Oncorhynchus mykiss, 35d)
Log Pow	9,2

Zinc (O,O,O',O'-tetrakis(1,3-dimethylbutyl)bis(phosphorodithioate) (2215-35-2)	
Facteur de bioconcentration (BCF REACH)	2,2 0.1d
Log Kow	2,21 (20°C)

Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts (84605-29-8)	
Log Kow	0,56 Des mesures

12.4. Mobilité dans le sol

Reaction products of benzeneamine, N-phenyl- with nonene (branched) (36878-20-3)	
Sol	Adsorption dans le sol.

masse de réaction d'isomères de: 3-(3,5-tert-butyl-4-hydroxyphényl)propionate de C7-9-alkyle (125643-61-0)	
Sol	Adsorption dans le sol.

Zinc (O,O,O',O'-tetrakis(1,3-dimethylbutyl)bis(phosphorodithioate) (2215-35-2)	
Sol	Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Indications complémentaires : Ce matériau et son conteneur doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

En conformité avec: ADR / IMDG

ADR	IMDG
14.1. Numéro ONU	
Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	
Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
Non applicable	Non applicable

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable	Non applicable

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable	Non applicable

Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Non applicable

Transport maritime

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH
Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH
Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH
Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 649/2012 du Parlement européen et du Conseil du 4 juillet 2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux.
Ne contient aucune substance soumise au règlement (UE) n° 2019/1021 du Parlement européen et du Conseil du 20 juin 2019 concernant les polluants organiques persistants

15.1.2. Directives nationales

Pays-Bas

SZW-lijst van kankerverwekkende stoffen	: Huile de base - non spécifiée,Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts sont listés
SZW-lijst van mutagene stoffen	: Huile de base - non spécifiée,Phosphorodithioic acid, mixed 0,0-bis(1,3-dimethylbutyl and iso-Pr)esters, zinc salts sont listés
SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Borstvoeding	: Aucun des composants n'est listé
SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Vruchtbaarheid	: Aucun des composants n'est listé
SZW-lijst van reprotoxische stoffen – Ontwikkeling	: Aucun des composants n'est listé

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Indications de changement:

Rubrique	Élément modifié	Modification	Remarques
	Remplace la fiche	Modifié	
	Date de révision	Modifié	
3	Composition/informations sur les composants	Modifié	

Texte intégral des phrases H et EUH:

Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 2
Aquatic Chronic 4	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, catégorie 4
Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie 2

Skin Sens. 1B	Sensibilisation cutanée, catégorie 1B
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H413	Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.
EUH208	Contient Tris(alkyle ramifié)borate. Peut produire une réaction allergique.
EUH210	Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

SDS MPM REACH

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit.